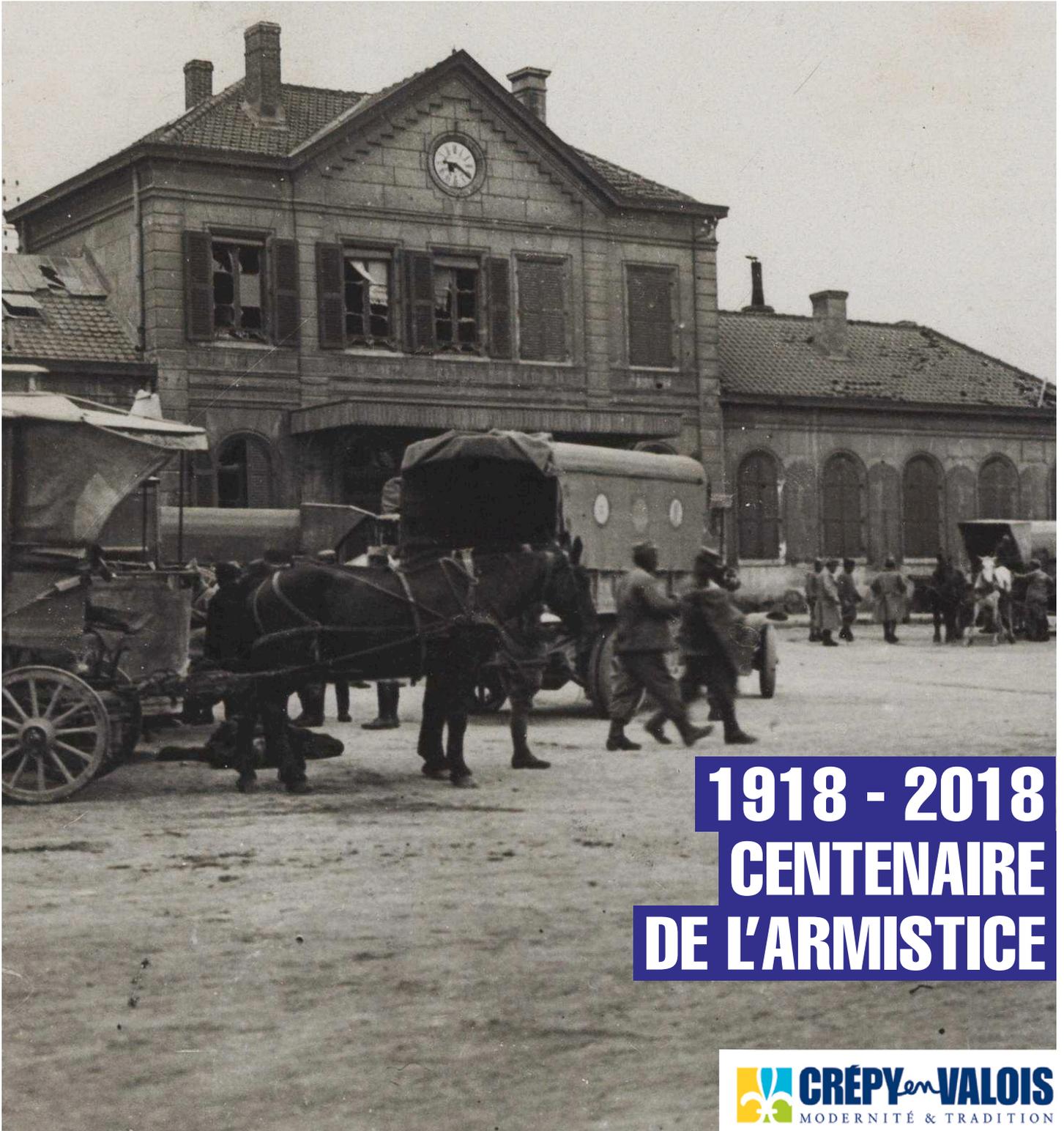


 MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

NOVEMBRE 2018 N°453 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



1918 - 2018
CENTENAIRE
DE L'ARMISTICE



N° 453 SOMMAIRE

14-18 : CRÉPY SE SOUVIENT DOSSIER

Dans ce dossier, replongez dans le passé et découvrez le programme de la journée de commémoration du dimanche 11 novembre 2018.

DES SERVICES CONNECTÉS POUR PLUS DE SIMPLICITÉ ACTU VILLE

Dématérialisation des services, application mobile : zoom sur les nouveaux outils qui vont simplifier les démarches des Crépynois.

TÉLÉTHON 2018 ACTU VILLE

Pour la 25^{ème} année consécutive, Crépy-en-Valois se mobilise pour le Téléthon. Chaque don compte !

AUORE LAPLANCHE, UNE GRAINE DE CHAMPIONNE SPORT

À 21 ans, elle rafle tous les titres ! Faites connaissance avec Aurore Laplanche, championne de France de tir fédéral.

ÉDITO

ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

En 2013 puis en 2014, la SNCF confirmait, par une lettre adressée au maire de Crépy-en-Valois, qu'elle prévoyait de démolir et de reconstruire le pont Saint-Ladre à l'horizon 2019. Puis revirement soudain de situation, la SNCF clamant que la prise en charge de la reconstruction de l'ouvrage revenait au Département. Ce revirement est inadmissible. Je le ferai savoir à qui de droit et ferai pression pour que les travaux se déroulent correctement.

Depuis 2016, le Département et la SNCF sont en procédure judiciaire. Le juge en charge de l'affaire doit trancher pour établir les responsabilités de chacun. En attendant, il a demandé l'expertise du pont. Le rapport de cette expertise vient de nous être communiqué. Il préconise l'interdiction de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes. Nous appliquons à la lettre cette décision de justice. Nous sommes aujourd'hui au pied du mur, pris entre le marteau et l'enclume.

Fort heureusement pour la Ville, le Conseil départemental a décidé d'agir face à la situation d'urgence. Il s'engage à réaliser les travaux de reconstruction du pont Saint-Ladre. Toutefois, des déviations temporaires doivent être mises en place pour dévier les véhicules de plus de 3,5 tonnes. Ces déviations sont effectives jusqu'à la reconstruction du pont.

Ce numéro de novembre consacré au centenaire de l'Armistice 1918-2018 est l'occasion pour nous tous de nous souvenir. Crépy-en-Valois a payé un lourd tribut lors de cette Première Guerre mondiale. Pas moins de 220 morts. Le maire de l'époque, Gustave Chopinet, a été exemplaire. Il fut un médecin impliqué, soignant Français et Allemands, mais surtout un maire dévoué au service de ses administrés. L'année 1918 fut terrible pour la ville avec des bombardements incessants, causant de nombreux dommages. Le 11 novembre de cette année-là, les cloches de l'église Saint-Denis sonnent, enfin, la fin de cette épouvantable guerre. Pour les Crépynois c'est la délivrance. Mais ce n'est pas encore réellement la fin. Il faudra beaucoup de temps pour reconstruire la Ville.

Le 11 novembre 2018 sera, pour mon équipe et moi-même, une journée du souvenir pour tous ceux qui sont morts pour nous offrir la liberté, notre liberté. Cent ans après, nous devons perpétuer notre devoir de commémoration, car c'est dans notre histoire que nous trouvons nos racines. Un proverbe Philippin dit : « Celui qui oublie ses racines n'atteint jamais sa destination ». Souvenons-nous de la folie des hommes en gardant, toujours, l'espoir d'une paix certaine.

Bonne lecture,

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Annabelle Pitet
Direction artistique & graphisme, Maquette : Estelle Jauneaud, Cindy Bernard
Crédits photos : Mairie de Crépy-en-Valois, S. Larose, Archives.
Impression : Moissons. Dépôt légal : Novembre 2018. Tirage : 8500 exemplaires.

VERNISSAGE D'EXPOSITION Vendredi 7 septembre



REQUIEM DE FAURÉ Samedi 6 octobre



MATINÉE DU GOÛT Mercredi 10 octobre

VERNISSAGE D'EXPOSITION

1 Le vernissage de l'exposition *Gustave Chopinet et Jean Vassal, être maire en temps de guerre* qui s'est déroulé au Musée de l'archerie et du Valois a fait salle comble. L'occasion pour Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, et Francis Cloris, Sous-préfet de Senlis, de saluer le travail des équipes du Musée et des membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois. Au travers des archives publiques d'époque et de nombreux documents privés (dont beaucoup inédits), cette exposition retrace l'histoire de Gustave Chopinet et de Jean Vassal, tous deux maires de Crépy-en-Valois pendant les guerres mondiales.

REQUIEM DE FAURÉ

2 À l'occasion du Festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne, l'église Saint-Denis accueillait une représentation exceptionnelle du Requiem de Fauré, le samedi 6 octobre. L'Orchestre philharmonique de l'Oise et le Chœur Cantus Félix réunis, soit plus de 100 musiciens et choristes, ont fait vibrer le public crépynois. Férus de musique classique et novices ont apprécié les effets spectaculaires de la Messe de Requiem, œuvre la plus célèbre de Gabriel Fauré. Ce concert a été proposé dans le cadre de la saison culturelle des Musivales.

MATINÉE DU GOÛT

3 Dans le cadre de la Semaine du goût, les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles du Relais Assistantes Maternelles et de la crèche familiale ont goûté les fruits et légumes locaux et de saison. Cette matinée « sucrée-salée » a permis aux petits Crépynois d'apprécier toute la palette de saveurs qui s'offre à eux. L'objectif de cet atelier : éveiller la curiosité et les papilles des enfants. Pari réussi !



SERVICES EN LIGNE VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

PORTAIL FAMILLE

En 2019, la Direction de l'Éducation mettra à disposition des familles une plateforme en ligne qui leur permettra d'effectuer leurs réservations pour les services du périscolaire, de la restauration scolaire, de l'accueil de loisirs, des études surveillées et du transport scolaire.

L'annulation de réservations et le téléchargement d'attestations seront également possibles, tout ça, à n'importe quelle heure de la journée et sans avoir à se déplacer !

Les quelque 800 familles concernées par ces services recevront des identifiants personnalisés pour se connecter à la plateforme.

Pour plus de renseignements, contactez la Direction de l'Éducation au 03 44 59 42 10.

APPLICATION MOBILE

Selon l'étude du Baromètre du numérique 2017, 73 % des Français possèdent un smartphone. Le smartphone est même préféré à l'ordinateur pour accéder à internet.

Dans ce contexte, la Ville de Crépy-en-Valois a souhaité mettre à disposition de ses citoyens son application mobile officielle. Elle a pour objectif d'accompagner et de faciliter le quotidien des Crépynois en fournissant des informations pratiques sur les services disponibles, d'informer et d'alerter les citoyens en temps réel, de promouvoir les événements et les actions locales.

L'application mobile permet également aux Crépynois de participer activement à la vie de la commune en signalant un problème, en faisant une suggestion ou bien en félicitant la ville, au moyen d'une photo géolocalisée et d'un court descriptif.

L'application n'est pas encore disponible sur les stores. Elle vous sera présentée en exclusivité lors de la prochaine cérémonie des vœux de Bruno Fortier, en janvier 2019. Alors restez connectés !

COMEDDEC

Depuis le lundi 3 septembre, la Ville de Crépy-en-Valois dématématise la délivrance des actes de l'état civil. Avec le dispositif COMEDDEC (COMMunication Électronique des Données d'État Civil), la fourniture d'un acte de naissance, dans le cadre d'une demande de passeport et/ou de carte nationale d'identité, n'est désormais plus nécessaire.

Les objectifs du dispositif COMEDDEC :

- Lutter contre la fraude documentaire ;
- Simplifier les démarches pour les usagers ;
- Protéger la vie privée des usagers.

La vérification électronique des données d'état civil peut être demandée par :

- Le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la délivrance des titres ;
- Les notaires, pour les besoins d'actes notariés ;
- Les communes également dématématisées pour la constitution d'un dossier de mariage, de PACS ou la rédaction d'un acte de décès.

TÉLÉTHON

Mobilisation générale

Pour la 25^{ème} année, la Ville de Crépy-en-Valois et les associations unissent leurs forces pour la bonne cause. Le Téléthon, c'est avant tout un appel au don pour vaincre les maladies génétiques rares et handicapantes. Les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre, notre Ville vivra au rythme du Téléthon.

Comme chaque année à Crépy-en-Valois, de nombreuses animations et ventes vous seront proposées. L'année dernière, grâce à la mobilisation des Crépynois, le record avait été battu avec 17 891 € récoltés. Cette année, lançons-nous le défi d'exploser à nouveau ce record ! Il n'y a pas de petites actions. Chaque don compte ! Retrouvez prochainement le programme complet sur www.crepyenvalois.fr

En 2017 à Crépy-en-Valois
17 891 € récoltés

2018, LES 60 ANS DE L'AFM-TÉLÉTHON

C'est en 1958 que l'association voit le jour de la volonté d'une poignée de parents bien décidés à sortir leurs enfants malades du désert médical, scientifique et social dans lequel ils se trouvaient et à prendre en main leur avenir. 60 ans plus tard, l'arrivée des premiers traitements pour des maladies considérées incurables montre à quel point l'action collective, le refus de la fatalité et l'audace ont le pouvoir de changer des vies.



SACHONS-LE !

LE V DE VICTOIRE

Parce qu'il n'existait aucun traitement pour toutes les maladies génétiques rares, les familles de l'AFM-Téléthon se sont lancées un défi incroyable : utiliser les gènes comme médicaments. Et ça marche ! Les victoires se multiplient à travers le monde pour des maladies rares mais également pour des maladies fréquentes.

LES GOSSSES DE CRÉPY

animent l'été des enfants depuis 1964



L'équipe d'animateurs des Gosses de Crépy a une fois de plus rivalisé d'ingéniosité pour proposer, au quelque 500 enfants de Crépy-en-Valois et des alentours inscrits cet été, un cocktail détonant d'activités, avec chaque semaine une journée à thème, comme la journée « Interjungle », l'Intervalle des Gosses de Crépy.

Avant de se dire au revoir et de reprendre le chemin de l'école, des souvenirs plein la tête, les enfants et leurs parents étaient invités à faire sauter la banque du Casino de la jungle. Une soirée d'été qui restera gravée dans les mémoires.

« Grâce à l'enthousiasme et à l'investissement de l'équipe d'animation des Gosses de Crépy, nos enfants ont la chance de bénéficier chaque été d'une ambiance festive à travers toutes les activités proposées. J'ai d'ailleurs plaisir à constater que beaucoup d'enfants ayant fréquenté Les Gosses de Crépy sont aujourd'hui de jeunes animateurs saisonniers. La relève est assurée, ce qui prédit encore de beaux jours à l'association. »

VIRGINIE DOUAT, ADJOINTE AU MAIRE, ENFANCE, PETITE ENFANCE, SERVICES À LA POPULATION, SCOLAIRE.

HÉBERGER LES INSECTES

ATELIER

Saviez-vous que les insectes représentent une importante ressource alimentaire pour les vertébrés du jardin ? Sans eux, pas de crapauds, d'orvets, de mésanges, de moineaux, de hérissons ou de chauve-souris. Venez découvrir comment héberger ces travailleurs aux multiples talents dans votre jardin. Au programme de cet atelier : la fabrication d'un hôtel à insectes avec le CPIE de l'Oise et le service Environnement de la Ville.

Samedi 10 novembre de 10h à 12h. Le lieu précis de l'atelier sera communiqué lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions au 03 23 80 03 02.

UN NOËL LUMINEUX

CONCOURS

Les inscriptions pour le concours d'illuminations de Noël proposé par le Conseil Municipal des Jeunes auront lieu du lundi 26 novembre au vendredi 7 décembre 2018. Décorez votre maison, balcon ou commerce ! Le jury passera dans les rues de la Ville le mardi 11 décembre. De nombreux lots sont à gagner.

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet www.crepyenvalois.fr
Renseignements au 03 44 59 42 14 et à l'adresse sylvain.ferrand@crepyenvalois.fr

CHER PAPA NOËL

JE VOUDRAIS...

Petits Crépynois, préparez votre liste ! Une boîte aux lettres accueillera vos missives pour le Père Noël, du vendredi 30 novembre au dimanche 16 décembre sur la place Michel Dupuy. Les petits lutins de la Ville lui transmettront vos messages. N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et adresse pour recevoir une réponse. Inutile de mettre un timbre, le Père Noël a ce qu'il faut.



Rue Saint-Lazare
Maisons atteintes
par des bombes d'avions
15 juin 1918

DOSSIER

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE... CRÉPY-EN-VALOIS SE SOUVIENT

Il y a 100 ans, Crépy-en-Valois était au cœur d'une guerre longue et difficile. Bombardée, détruite, méconnaissable, la Ville a été le théâtre de terribles affrontements. Des dégâts matériels, certes. Mais également de nombreux soldats tombés ici pour la France. 1918 a marqué un tournant décisif dans cette Grande Guerre. Le 11 novembre de cette année, l'Armistice a été signé. Les cloches des villages ont retenti et ont annoncé partout la fin des hostilités. Retour sur cette période durant laquelle la Ville de Crépy-en-Valois sortira meurtrie à jamais...



CRÉPY-EN-VALOIS EN 1918

Le 11 novembre 1918, la cessation des combats avec l'Allemagne est signée dans la forêt de Compiègne, à Rethondes. Paris fête l'événement tant attendu ; des images de liesse populaire marquent les esprits. Elles font parfois l'objet de la couverture d'un livre comme celui de Jean-Yves Le Naour, *1918, l'étrange victoire*, publié aux Éditions Perrin en 2016. Le titre est remarquablement bien trouvé. À regarder de plus près, cette victoire sur l'Allemagne de Guillaume II n'est pas si joyeuse que ça. La France est endeillée durablement, les ruines dans les départements du Nord et de l'Est de la France révèlent la violence de la guerre et les 200 000 réfugiés de ces mêmes départements, qui retrouvent leurs foyers après avoir fui les ultimes offensives allemandes du printemps, pleurent la détérioration de leurs biens. Loin des cris de joie parisiens, la ville de Crépy-en-Valois sort de la guerre particulièrement meurtrie.

Situé dans la zone des armées depuis 1914 et proche du front, Crépy-en-Valois est d'abord confronté à une désorganisation municipale. En l'absence de Gustave Chopinet après mars

1918, retiré à l'arrière pour être soigné d'une longue maladie et décédé le 23 décembre de la même année, l'administration communale est en souffrance alors que les demandes des administrés et des autorités militaires et préfectorales sont toujours plus nombreuses. Les derniers élus, formant ce qui reste du conseil municipal désigné par les Crépynois en 1912, font ce qu'ils peuvent. Le seul adjoint encore en activité fuit ses responsabilités au moment de l'attaque allemande du 21 mars 1918. Au cours du premier semestre 1919, il doit rendre des comptes aux autorités préfectorales mais il préfère démissionner. Un maire provisoire, Léopold Vincent, est élu le 23 mai par un conseil restreint en attendant le renouvellement municipal de la fin de l'année.

De fait, l'année 1918 est épouvantable. Déjà éprouvée par 44 mois de conflit, la ville est intensément bombardée au cours du printemps 1918. Commencés en 1915, ces bombardements aériens se sont intensifiés progressivement. Les habitants sont de plus en plus exposés et voit leurs habitations se détériorer. Les clichés du Service photographique de l'Armée rendent compte de la dégradation des conditions de vie. Il suffit de voir la rue Nationale ou encore la rue Saint-Lazare : des fenêtres sans vitres, des portes éventrées et de nombreux toits sans tuiles. L'avancée allemande se poursuivant vers le sud, en particulier à la fin du mois de mai 1918, la population est finalement évacuée le 1^{er} juin tout comme les autres communes du Valois. Les bombardements sont devenus quotidiens, seuls restent les troupes et les fonctionnaires de l'État. Les rares personnes en place à Crépy-en-Valois vivent un enfer et craignent pour leurs biens. Le percepteur de Fresnoy-la-Rivière est présent dans la commune au début du mois de juillet. Il écrit au préfet de l'Oise pour pouvoir évacuer ses meubles : « *Crépy est bombardé chaque nuit d'une façon intensive et voué à une destruction complète et prochaine. Déjà toutes mes vitres sont brisées et des bombes énormes tombent soit devant soit derrière l'immeuble que j'occupe. Je viens donc, en conséquence, vous prier de vouloir bien donner l'autorisation que je sollicite aussitôt que possible. Crépy, en fait, est entièrement évacué. Il ne reste que des fonctionnaires.* » (Archives municipales de Crépy-en-Valois, 4 H 109). Au total, 3 000 bombes sont déversées sur notre ville au cours de l'année 1918. Près de 900 logements sont touchés et au moins une vingtaine d'immeubles sont totalement détruits. De plus, la principale usine du canton, la fabrique de meubles de Maxime Clair (en face du cinéma actuel de l'avenue Victor-Hugo), qui avait accueilli l'hôpital auxiliaire n°32 administré par la Croix Rouge locale et ce, d'août 1914 jusqu'en juin 1918, subit un bombardement incendiaire ravageur dans la nuit du 3 au 4 juillet 1918. Reconstituée en partie après l'armistice, une année est nécessaire pour relancer sa production.

Il faut alors imaginer la ville, avec ces centaines de soldats présents dans ses murs. L'activité est incessante à la gare

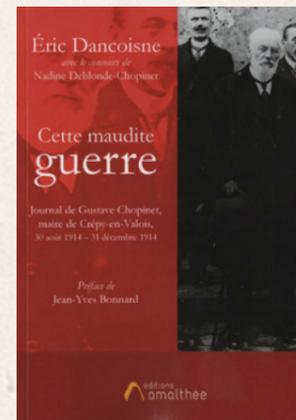
devenue régulatrice depuis le début du conflit. Le mouvement des troupes est ininterrompu, les blessés sont triés et les réfugiés attendent d'être évacués vers l'arrière dans le parc des permissionnaires. De nombreux soldats morts sur place sont inhumés dans le cimetière d'Hazemont. Par ailleurs, beaucoup trouvent un réconfort à la Goutte de café, un petit kiosque situé dans l'enceinte de la gare. Mais les destructions matérielles comme celles des docks, rappellent à tous que le danger est permanent. C'est dans ces conditions que les Crépynois reviennent dans la ville à la fin de l'été 1918. Ils trouvent une ville meurtrie et peu reconnaissable. Ainsi, l'épouse de Louis Deloffre écrit à Gustave Chopinet au début du mois de novembre 1918 (sa lettre a été transcrite sans correction) : « *Ayant été pillé, pris le lit de cage et matelas laine de mon fils, plus de vaisselle, et du linge 1 lit en fer à ma petite et bien des choses, depuis 1 mois que je suis revenu réfugié, mon mari n'ayant pas encore travaillé, depuis 15 jours il est parti à Paris ne trouvant rien ici sachant que j'ai encore droit à 3 mois d'allocation, je vous prie de prendre ma demande en considération. Vous pouvez faire constater si vous voulez les voisins sachant ce que j'avais. En plus j'avais planté 200 kg de pommes de terre et 15 mètres de haricots sur le terrain de M. Scart et Chalembert je n'ai même pas récolté 150 kg tout était arraché. C'est tout de même pas gai avec une famille. Je pense Monsieur le Maire que vous prendrez ma demande en considération et que vous me ferez toucher ce qu'il m'est dû.* » (Archives municipales de Crépy-en-Valois, 4 H 113). Cette Crépynoise exprime sa détresse. La fin de la guerre est très éprouvante et elle exhorte le maire à lui venir en aide en lui permettant d'obtenir le prolongement de son allocation journalière due aux familles nécessiteuses. Ses biens ont été vandalisés et pillés pendant l'évacuation de la ville, son jardin notamment. Son mari est au chômage. Ce témoignage révèle le sort de beaucoup d'habitants à la fin de la Grande Guerre. Nous sommes alors bien loin, en effet, des images de liesse populaire sur les Champs-Élysées.

Pourtant, le 11 novembre 1918, les cloches de Saint-Denis ont sonné. Certainement à toutes volées. L'hécatombe pouvait prendre fin. Près d'un million quatre cent mille soldats sont morts ou disparus. Crépy-en-Valois dénombre 220 des siens morts pendant le conflit. De plus, le temps des réparations est venu. Les dossiers des sinistrés s'accumulent pendant plusieurs années. Ainsi, la guerre se prolonge dans toutes les têtes, malgré l'état d'esprit de la génération du feu : plus jamais ça !

Éric Dancoisne, président de la SHAV

POUR ALLER PLUS LOIN :

Crépy-en-Valois en 1918, dans *Histoires du Valois 2018*, pp. 26-34.



MAIS AUSSI :

Cette maudite guerre. Journal de Gustave Chopinet, maire de Crépy-en-Valois, 30 août 1914 - 31 décembre 1914. Un texte établi par Éric Dancoisne, avec le concours de Nadine Deblonde-Chopinnet, Éditions Amalthée, octobre 2018, 17 €.

Souvent évoqué, le journal de Gustave Chopinet est enfin publié dans son intégralité. Préfacé par Jean-Yves Bonnard, historien de la Grande Guerre, ce journal a été transcrit à

partir des feuilles écrites au crayon à papier par le maire de Crépy-en-Valois. Il couvre les premiers mois de la guerre de 1914. L'ouvrage est annoté jour après jour, comporte un index et des illustrations. Une orientation bibliographique est proposée. Le lecteur entrera dans la psychologie d'un homme pris entre ses responsabilités publiques et ses tourments. C'est aussi le regard sans complaisance d'un élu local sur ses contemporains, la presse nationale et les communiqués de l'état-major. La violence de la guerre nous frappe à chaque page et ne peut laisser personne indifférent au sort de la communauté crépynoise. *Cette maudite guerre*, formule de Gustave Chopinet, est disponible auprès de la SHAV et dans les librairies.

À NOTER

Une séance de dédicaces aura lieu le samedi 17 novembre 2018 de 10h30 à 12h à la librairie Majuscules.

Enfin, le bulletin de la SHAV est en vente à l'Office de tourisme, au Musée de l'archerie et du Valois, à la librairie Majuscules, à la Bouffarde et à Intermarché.



LE MOT DU MAIRE

“ Célébrer le centenaire de l'Armistice c'est commémorer la fin d'un douloureux conflit durant lequel notre belle Ville de Crépy-en-Valois a été la scène de violents combats. Aujourd'hui, 100 ans plus tard, il est de notre devoir de nous souvenir. Nous souvenir pour honorer la mémoire des victimes et de leur famille. Nous souvenir pour porter, à notre manière, une nécessaire volonté de Paix. ”

BRUNO FORTIER, MAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS

11 NOVEMBRE 2018, NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le dimanche 11 novembre 2018 sera une journée de commémoration partout en France. À Crépy-en-Valois, le devoir de mémoire sera plus que jamais présent dans les têtes et dans les cœurs de chacun. Pour ne rien manquer de cet événement, voici le programme :

MATIN
COMMÉMORATION

9h
Messe de commémoration
Église Saint-Denis.

10h
Rassemblement
Place Gambetta.
Cérémonie de commémoration.

10h30
Défilé dans les rues
de Crépy-en-Valois.

11h
Arrivée du défilé
Clocher Saint-Thomas.
Cérémonie de commémoration.

12h
Départ en bus vers
le cimetière d'Hazemont.
Cérémonie de commémoration.

12h30
Verre de l'amitié
Hôtel de Ville.

APRÈS-MIDI
AUTOUR
DE LA GRANDE
GUERRE

De 14h à 14h30
Spectacle *Chants et danses d'antan*
proposé par les élèves des écoles Jean
Vassal, Charles Péguy, Gaston Ramon,
Jean Cocteau et André Malraux.
Salle des fêtes.
Gratuit. Ouvert à tous.

14h30
Visite commentée de l'exposition
*Gustave Chopinet et Jean Vassal,
être maire en temps de guerre.*
Musée de l'archerie et du Valois.
Durée : 1h.
Gratuit. Réservation au
03 44 59 21 97.

16h
Théâtre : 14-18, *une histoire de la Grande
Guerre* par la Compagnie
de La Fortune - Théâtre en soi.
Salle Marcel-Quentin.
Ouverture des portes à 15h30.
Gratuit. Réservation en Mairie,
au Musée de l'archerie ou auprès de
l'Office de tourisme du Pays de Valois.
Dans la limite de 4 places par foyer.

EN LIEN AVEC CETTE COMMÉMORATION, DEUX EXPOSITIONS SONT PROPOSÉES À CRÉPY-EN-VALOIS :

- Du 8 septembre au 11 novembre, *Gustave Chopinet et Jean Vassal, être maire en temps de guerre*, au Musée de l'archerie et du Valois.
- Du 5 au 10 novembre, *1918 à Crépy-en-Valois : sélection d'archives de la Grande Guerre*, dans le hall de l'Hôtel de Ville.

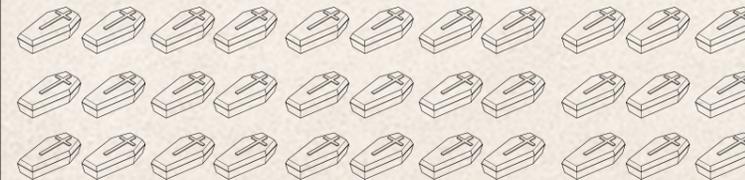
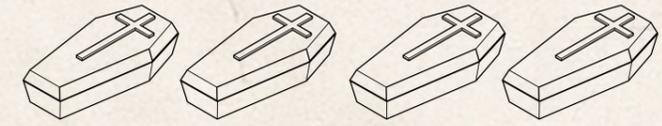
LA MUNICIPALITÉ REMERCIE CHALEUREUSEMENT TOUS LES ACTEURS QUI PARTICIPENT À CET ÉVÉNEMENT ET QUI CONTRIBUENT À SA RÉUSSITE.

Services municipaux : archives municipales, Direction des affaires culturelles et patrimoniales, Cabinet du Maire (secrétaires des élus), Centre Technique Municipal, Conseil Municipal des Jeunes, Direction de la communication, Direction de l'Éducation, Musée de l'archerie et du Valois, Police municipale, Préparation Militaire Marine de Margny-lès-Compiègne, services Techniques. Et Marc Gibard (gardien de l'Hôtel de Ville), David Lemaire, Nathalie Lorthoïis (coordinatrice activités scolaires).

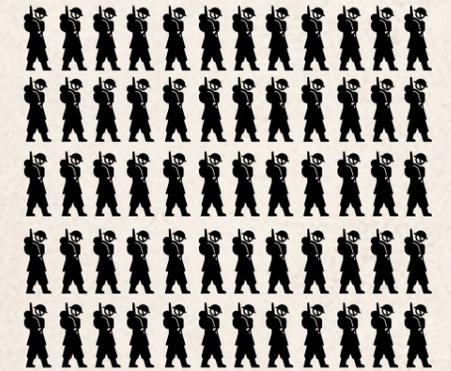
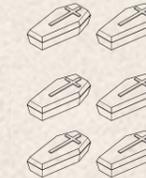
Mais aussi : association Les Mimosas, collège Jean de La Fontaine, compagnie de La Fortune - Théâtre en soi, Élisabeth, Monique, Elsa et Andrée (couturières), Messieurs et Mesdames Lebrun et Leheutre, Éric Dancoïse (président de la SHAV), écoles élémentaires Jean Vassal, Charles Péguy, Gaston Ramon, Jean Cocteau et André Malraux et les parents accompagnants, Roger Fox et les porte-drapeaux, Gendarmerie de Crépy-en-Valois, Gontran (conteur), Harmonie du Valois, lycée Jean Monnet, Monsieur et Madame Nuyttens (pour le prêt du char), Office de tourisme du Pays de Valois, sapeurs-pompiers de Crépy-en-Valois et les Jeunes Sapeurs-Pompiers, les classes ULIS de Crépy-en-Valois.

GRANDE GUERRE DES CHIFFRES QUI PARLENT...

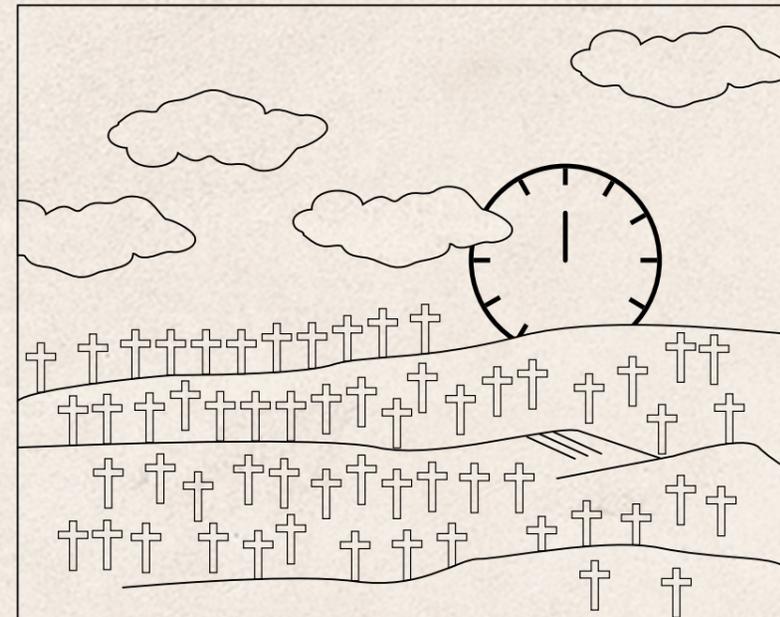
4 TUÉS
— à la minute



240 TUÉS
— à l'heure

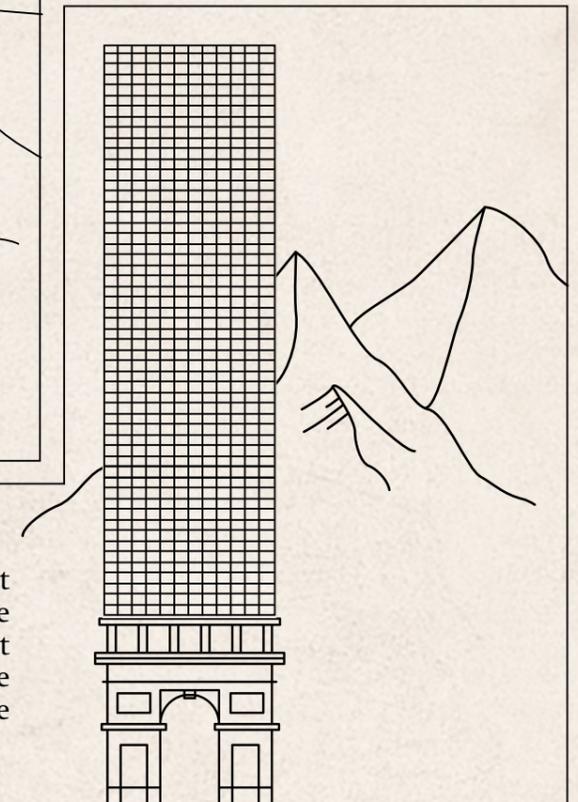


1 391 000
français ont été tués
(au feu, suite à des blessures,
disparus, présumés tués
ou encore morts de maladie).



6 400 TUÉS
— par jour

Si les cercueils des morts tombés pour la France étaient placés les uns sur les autres, sur l'emplacement de l'Arc de Triomphe, ils formeraient une colonne dont la hauteur équivaldrait à 110 fois celle de l'Arc de Triomphe (5 500 mètres), soit 700 mètres de plus que le mont Blanc.





LA COMPAGNIE DE LA FORTUNE – THÉÂTRE EN SOI 14-18, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

Compagnie théâtrale emblématique du Valois, la compagnie de La Fortune – Théâtre en soi a créé, avec le soutien de l'Office de tourisme du Pays de Valois, une série de pièces de théâtre retraçant l'histoire de la Première Guerre mondiale dans le Valois. Cette année, elle nous présente en exclusivité l'intégralité de sa trilogie théâtrale sur le Centenaire de l'Armistice, le dimanche 11 novembre à la salle Marcel-Quentin. Hélène Laurca, fondatrice de la compagnie et auteure de la pièce, a répondu à nos questions.

POURQUOI ÉCRIRE UNE PIÈCE DE THÉÂTRE SUR LA GRANDE GUERRE ?

Depuis 2010, nous participons au Festival des 35 clochers en vallée de l'Automne organisé par l'Office de tourisme du Pays de Valois. En 2014, le thème était la guerre en lien avec le patrimoine. J'ai donc eu l'idée d'une pièce de théâtre qui raconterait la vie à l'arrière du front, dans les villages du Valois. Là où les hommes manquent, les femmes s'organisent et les deuils rythment le quotidien.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS INSPIRÉ POUR ÉCRIRE CETTE TRILOGIE ?

En 2014, alors que nous cherchions une idée de création pour le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, Jean-Marie Tomasini m'a confié les lettres de son grand-oncle, Louis Juignon de Bonneuil-en-Valois. Ces courriers personnels racontaient si bien l'état d'âme de son aïeul et le bouleversement du quotidien de la famille et du village que j'ai décidé de m'en inspirer pour le premier acte de la pièce *Été 14, des moissons et des hommes*. À ce moment-là, je ne savais pas encore qu'il y aurait une suite.

POURQUOI L'AVOIR ÉCRITE EN TROIS ACTES ?

Après la représentation, nous avons été surpris par l'accueil du public. Beaucoup de spectateurs nous ont fait part de leur émotion et de leur intérêt pour la vie pendant la guerre dans le Valois. Et c'est tout naturellement que des Valoisien ont partagé avec nous leurs courriers et documents familiaux de l'époque. C'est ainsi que pour le Festival des 35 clochers de 2016, j'ai écrit *1916-1917, peinture des années sombres*, dont le personnage central est un peintre, joué par Claude Larosa. Lui-même peintre dans la vie, il réalise une œuvre durant chaque représentation. On avance dans le temps avec

les personnages de la première pièce qui évoluent. Avec ce 2^{ème} acte, le public s'est attaché aux personnages et venait à nous dire : « Surtout celui-là, vous ne le faites pas mourir à la fin ! ». Il était donc crucial de les conserver dans un 3^{ème} acte et de finir l'histoire. C'est ainsi que l'on arrive au troisième et dernier volet de la trilogie *1918-1919, la Paix retrouvée...*

LA TRILOGIE 14-18, UNE HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE EST UN SUCCÈS. COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS ?

D'une part, tout se passe dans le Valois et beaucoup de personnages de la pièce sont inspirés de personnes ayant réellement existé à l'époque. L'authenticité des personnages a ému le public qui a retrouvé une partie de son histoire. C'était très intéressant et aussi compliqué de respecter la vie des personnes dont je me suis inspirée et les faits réels, tout en écrivant un scénario divertissant.

D'autre part, la pièce est un vrai cours d'histoire puisqu'elle aborde des moments et des personnages historiques comme le traité de Versailles, les taxis de la Marne et le Général Mangin. D'ailleurs, nous donnons une représentation le lundi 12 novembre pour les élèves du lycée Jean-Monnet.

14-18, Dimanche 11 novembre à 16h
Salle Marcel-Quentin

UNE HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE
Événement organisé par la Ville de Crépy-en-Valois et la Communauté de Communes du Pays de Valois. Places à retirer à l'accueil de la Mairie, au Musée de l'archerie et du Valois ou à l'Office de tourisme du Pays de Valois.



Aurore Laplanche À 21 ans, elle rafle tous les titres

Elle a 21 ans, elle est Crépynoise et elle est championne de France 2018 de tir fédéral. Le tir à l'arc : bien plus qu'un sport, une passion.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS SPORTIF ?

Étant plus jeune, je me suis essayée à plusieurs disciplines : la danse, la gymnastique, le twirling bâton... C'est grâce à mon grand frère que j'ai découvert le tir à l'arc.

J'ai commencé le tir à l'arc en 2008 à Vaumoise. J'ai fait mes débuts avec ma sœur jumelle. À l'époque, j'avais déjà l'esprit de compétition. Puis, j'ai continué le tir à l'arc et ma sœur a arrêté. Je suis restée 2 ans au club de Vaumoise avant d'intégrer celui de Duvy, puis la compagnie d'arc de Crépy-en-Valois où j'ai suivi ma maman et mon grand-frère. Et oui, chez nous, le tir à l'arc, c'est une affaire de famille ! (rire).

Je pratique tous les types de tir à l'arc mais je suis spécialisée dans le FITA (tir olympique), le tir en salle qui se pratique surtout l'hiver, le tir fédéral et le beursault.

À SEULEMENT 21 ANS, VOTRE PALMARÈS EST IMPRESSIONNANT !

J'ai commencé les compétitions en 2009 dans la catégorie Benjamine. J'ai terminé 3^{ème} au Championnat de France Beursault. Le beursault c'est le tir traditionnel qui se pratique dans les jeux d'arc sur des cibles noires et blanches à 50 mètres.

Ensuite, je suis passée Minime et j'ai intégré le groupe départemental, composé des meilleurs archers de ma catégorie. Nous avons des entraînements toutes les deux semaines. Une fois par mois, on se donnait rendez-vous à Compiègne pour s'entraîner, voir notre évolution et les points qu'il fallait travailler. Nous avions des objectifs à atteindre. Cette expérience m'a fait beaucoup progresser. Par la suite, j'ai eu l'occasion d'intégrer le groupe régional.

Après ça, je me suis blessée : une déchirure au niveau de l'épaule, qui m'a obligée à rester immobilisée pendant 6 mois. Cette année-là, je devais participer à un tournoi européen à Nîmes, une étape de la Coupe du monde. J'y suis retournée en 2015, où j'ai fini 16^{ème}. J'ai perdu contre une espagnole en 8^{ème} de finale.

J'ai aussi enchaîné les Championnats de France. En 2013, je termine 2^{ème} au Championnat de France de tir en campagne. L'année suivante, je termine 1^{ère} face à la personne qui m'avait battu l'année précédente. La même année, je finis 1^{ère} au Championnat de France Beursault en cadette. Et en 2015, j'obtiens la 2^{ème} place au Championnat de France Beursault dans la catégorie Junior. En 2016, j'ai obtenu un autre titre de championne de France en beursault. En 2017, je termine 3^{ème} en beursault, toujours dans la catégorie Junior. Enfin, en 2018, j'obtiens le titre de Championne de France de tir fédéral et tout récemment, je termine 3^{ème} égalité avec la 2^{ème} du Championnat de France Beursault.

POUVEZ-VOUS EXPLIQUER À NOS LECTEURS EN QUOI CONSISTE LE TIR FÉDÉRAL ?

Le tir fédéral, c'est comme le tir olympique. Sauf que le tir olympique se pratique à 70 mètres et le tir fédéral à 50 mètres. C'est un tir qui ne se pratique qu'en France. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on l'appelle « fédéral ».

Le but du jeu est de tirer 2x36 flèches, soit 72 flèches. On a 4 minutes pour tirer 6 flèches et il y a 6 volets de 6 flèches. Le tir fédéral se pratique sur un blason de 122 cm de diamètre. Il n'y a qu'un tir de qualification et celui qui fait le plus de points remporte la victoire.

ASSOCIATIONS

SEMAINE SANS ÉCRAN

DU 12 AU 16 NOVEMBRE

Bien plus qu'un lieu d'accueil de loisirs pour les enfants et les adolescents, la mjc centre social c'est aussi des rencontres et des débats pour sensibiliser les parents et les enfants sur les problématiques du quotidien. Du lundi 12 au vendredi 16 novembre, la mjc centre social proposera une semaine de sensibilisation sur le thème des écrans à travers des expositions, des animations et des présentations d'albums. Et si on en parlait ? La mjc centre social propose un temps d'échanges avec une professionnelle du domaine le mardi 13 novembre à 20h.

Espace Rameau.
Entrée libre.

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DE L'OISE

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE

L'antenne crépynoise de l'Association généalogique de l'Oise vous donne rendez-vous les samedi 24 et dimanche 25 novembre pour vous présenter ses recherches sur les personnages donnant leur nom aux rues de Crépy-en-Valois à travers une exposition. Venez percer le mystère !

De 10h à 18h à l'Hôtel d'Orléans.
Entrée libre.

GROOVE LAB NOUVEAUTÉS

Quoi de neuf du côté de Groove Lab ? La toute jeune école de musiques actuelles s'agrandit et s'équipe de nouveau matériel pour accueillir les élèves dans des conditions optimales.

Cette année, découvrez « la sophrologie par la musique », un tout nouvel atelier animé par Cathy de Késel, sophrologue diplômée.

École Groove-Lab 6, rue Saint-Eloi.
Renseignements au 06 40 11 52 25.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Pont Saint Ladre ! Soyons responsables, pas polémiques. C'est d'ailleurs la position commune du Conseil départemental et de la Municipalité. Suite à la décision d'experts qui est de limiter le tonnage sur cet ouvrage, nous avons diligenté une étude Ingénierie Sécurité Routière, cofinancée par les deux collectivités. Ceci de façon à réaliser des déviations ayant le plus d'efficacité dans la fluidité du trafic. Celle-ci se fait parallèlement à l'étude technique concernant le devenir de ce pont (réparation, destruction, reconstruction,...). Les spécialistes trancheront. Près de 8 000 véhicules empruntent journalièrement le pont Saint Ladre. Néanmoins, le trafic routier impacté par cette limitation de tonnage ne concerne que 7,3 % des véhicules. Ne tombons pas dans la psychose. Si les experts juridiques limitent à 3,5 tonnes le poids admissible c'est que les calculs de résistance l'affirment ! Dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter, pour nos déplacements quotidiens, d'utiliser les déviations mises en place pour les poids lourds de façon à empêcher l'engorgement de ces dernières. Je vous laisse le soin de consulter le document supplémentaire inclus dans ce numéro. Vos élus restent également à votre disposition.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Changer est nécessaire, pour s'adapter, faire plus ou mieux. Dans notre ville, le changement est synonyme de faire moins : moins de jours pour la plage, moins de prestations pour les personnes âgées, moins de classes vertes dans les écoles, moins de subventions aux associations. Les déménagements du marché du dimanche, de la patinoire, du forum des associations entraînent une baisse de la fréquentation. Nous pensons qu'avec plus de concertations avec les Crépynois, il y avait mieux à faire. Mais force est de constater qu'il y en a de moins en moins, comme l'atteste la suppression des conseils de quartier et du conseil des Sages ainsi qu'une désaffection des autres structures de concertation, comme la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

Dernièrement, le maire a choisi moins de Cypré. La fréquence des bus passera de 15 à 20 minutes. Le Cypré s'arrêtera à 19h40 au lieu de 20h aujourd'hui. Toujours moins !



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

Seuls les tarifs augmentent depuis 2014. Les prix des repas de cantine scolaire flambent, ainsi que la participation aux déjeuners voyages et sorties théâtre des anciens et le transfert de l'aide à domicile leur a coûté de 15 à 65% d'augmentation.

Tout cela ne s'accompagne pas d'une baisse d'impôts, hélas.

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance,
UMP-UDI-Modem**

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Dès les années 2010 nous étions inquiets, mais maintenant c'est une certitude, le pont Saint-Ladre construit en 1929 avec du béton armé, enjambe les voies ferrées pour relier le centre-ville et la zone industrielle est dangereux et les fissures pourraient laisser craindre le pire. Plus de 800 camions le traversent chaque jour. Le Maire vient de nous informer à l'issue du conseil municipal du 3 octobre 2018 que le département de l'Oise et la SNCF, co gestionnaires du pont, sont devant le tribunal administratif d'Amiens. C'est la bagarre des contre-expertises. Ce pont est-il dans la catégorie 3, celles des ouvrages dont la structure est altérée et nécessite des travaux de réparation, sans caractère d'urgence, ou alors la catégorie 3U ouvrages dont la structure est gravement altérée et nécessite une intervention urgente ? Il faut sortir par le haut de cette partie de ping-pong. Les Crépynois ne doivent pas être pris en otage. Le département doit reprendre ce pont en totalité et le reconstruire rapidement.

Maintenant le Maire doit mettre en place une déviation poids lourd qui va être très perturbante et va s'inscrire dans un temps long. C'est de sa responsabilité !

**Le groupe des élus de gauche
« Le Meilleur pour Crépy »**

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR ET M. CHOBEAU

Madame, Monsieur,

L'État quasiment en faillite, selon les propos d'un ancien 1^{er} ministre, va désormais puiser l'argent dans nos poches, à compter de janvier 2019 ! La manœuvre n'est pas innocente. Elle s'inscrit dans la liste des réformes qui se font au détriment des citoyens.

**L'imagination en haut lieu manque
toujours, pour améliorer la situation d'un
nombre croissant de nos concitoyens**

Crépynois et du canton. A l'évidence, il est contradictoire d'être à la fois pour la mondialisation et ses délocalisations et, le maintien des emplois en France. La désindustrialisation de notre ville et du canton, s'est soldée par la perte de 2000 emplois. La proximité relative de Paris et de Roissy, permet de limiter légèrement ce chômage endémique. Il faut espérer que la prochaine liaison SNCF dite barreau Creil - Roissy, ne mettra pas en péril la ligne Laon - Paris ?

Le pont Saint Ladre, mis en service en 1929 est à présent interdit aux poids lourds. Le passage incessant des camions n'est pas étranger à cette situation. Les élus responsables en 1988, de l'implantation des entrepôts, avaient ignoré ce problème alors que, ce pont avait déjà 60 ans ! l'imprévoyance est hélas monnaie courante à la Mairie, pour combien de temps encore ?

**Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT
NATIONAL, Conseiller municipal de
Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Voilà encore une affaire qui va faire couler beaucoup d'encre, la fermeture du pont de Saint Ladre à la circulation pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes (dans un premier temps) pour cause de danger d'effondrement.

On va encore me reprocher de critiquer le pouvoir en place, mais il faut reconnaître qu'il les accumule. Ce pont qui date de 1929 a toujours été plus ou moins bien entretenu, et là se sont les Crépynois qui vont souffrir de cette fermeture car personne ne s'est inquiété de sa dégradation et pour laquelle nous n'avons à ce jour aucun planning de travaux de rénovation ou de remplacement !

Nos élus cherchent les responsabilités dans ce dossier entre la SNCF, le département ou la ville ? Mais il est bien temps de s'occuper de ça, je pense qu'il ferait mieux de trouver une solution pour régler le problème maintenant, car on nous annonce entre 2 et 6 ans avant de retrouver l'utilisabilité normale de ce pont. Il va falloir supporter des déviations, des changements de tracé pour le Cypré, tout ça parce que aucun Maire n'a pris le problème au sérieux, il aura fallu ce drame accident en Italie pour que le Département prennent cette mesure de fermeture; quelle tristesse.

**Michel Houllier
Groupe En avant pour Crépy-en-Valois.**

RENDEZ-VOUS

**10 NOVEMBRE DE 14H30 À 18H30
SALLE DES FÊTES**
Thé dansant d'Automne de l'association Les Mimosas. Réservations : 03 44 87 64 56 et 06 85 25 82 44.

**16 ET 17 NOVEMBRE
MJC CENTRE SOCIAL**
1-2-3 Sommeil.
- Salon du sommeil : expositions, animations.
En partenariat avec le réseau Enfants du Valois.
Entrée libre. Tout public. Espace Rameau.
- Ateliers familles :
• 10h-11h30 : atelier bien-être.
• 15h-17h : atelier attrape-rêves. Maison du temps libre à Nanteuil-le-Haudouin.
Entrée libre.

**17 NOVEMBRE DE 10H À 12H
SALLE DES FÊTES**
Troc plants et diversité au jardin « Faites passer ! ». Échanges de plants et de semis. Par le CPIE Picardie et le service Environnement.
Gratuit. Sur inscription : 03 23 80 03 02.

**17 NOVEMBRE À 20H30
ET 18 NOVEMBRE À 15H30
CENTRE CULTUREL MJC**
Théâtre classique, *Lucrece Borgia*. Par la compagnie Acaly.
Réservations : 03 44 39 63 18.
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com

**21 NOVEMBRE DE 15H À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE**
Café mémoire
Par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.
Entrée libre et gratuite.

**27 NOVEMBRE À 14H30
ÉGLISE SAINT-DENIS**
Concert des Chœurs de l'Armée russe « Ensemble de l'Étoile Rouge ». Réservations : librairie Études & Loisirs.

**1^{ER} DÉCEMBRE À 10H
MÉDIATHÈQUE**
Présentation « Les livres jeunesse ». Sélection concoctée par les bibliothécaires Jeunesse.
Accès libre. Pour adultes.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables.
Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60, bis rue de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

**1^{ER} DÉCEMBRE À 16H
CENTRE CULTUREL MJC**
Théâtre musical jeune public, *Tout neuf*. Par la compagnie Minute papillon. Tarif spécial : 10 € - 5 €
Réservations : 03 44 39 63 18.
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com

ÉVÈNEMENT

**4 NOVEMBRE
CENTRE-VILLE**
Foire de Crépy

SUIVEZ-NOUS :



INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Patricia Cloux - Mobile : 06 10 12 65 38.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.

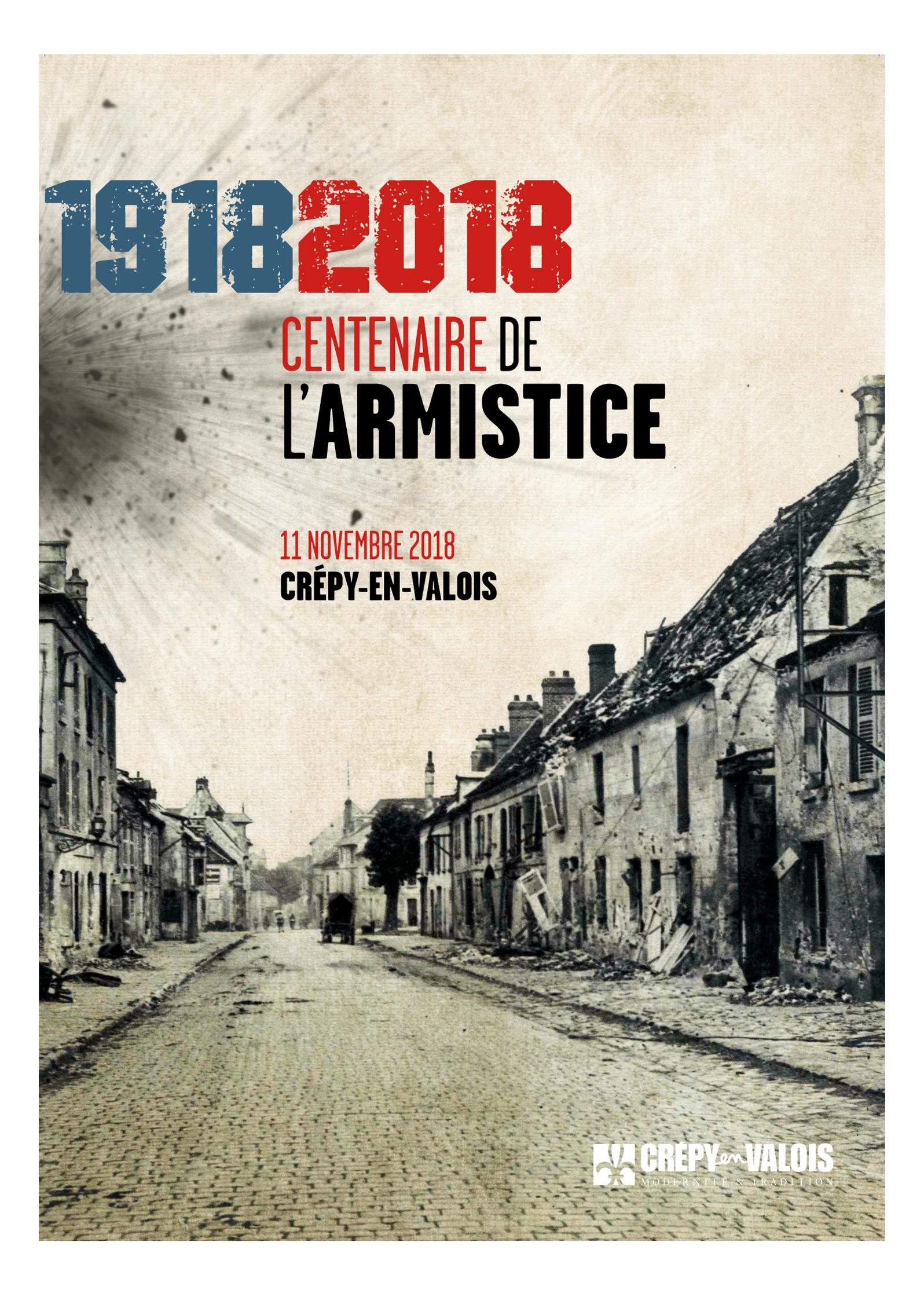
Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

Ophélie Mahé
- 13 rue André-Marie Ampère.
Mobile : 06 19 90 62 56.

DÉCÈS

M. Jean-Claude LAMBERT
Mme Addolorata MAROTTA veuve STAMPETE
Mme Eugénie FRAILLON veuve LAHAYE
Mme Janine POULET veuve SIMON
Mme Sophie MASLANKA veuve GROCHULSKI
Mme Marcelle BISIAUX veuve LIS
Mme Lucette LEGRAND veuve CHARLIER
Mme Edith LE MOULLEC épouse MAHLSTEDÉ
Mme Arlette ASTIER divorcée BENNETOT
M. Philippe VAN-HOOTE GEM



1918 2018

**CENTENAIRE DE
L'ARMISTICE**

**11 NOVEMBRE 2018
CRÉPY-EN-VALOIS**